

ASSEMBLÉE NATIONALE13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE1524

présenté par

Mme Taurine, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

« À compter du 1^{er} janvier 2019, les organisateurs des grands événements sportifs ne pourront plus être sponsorisés par des marques alimentaires dont les produits sont néfastes pour la santé. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les grands événements sportifs sont regardés par un nombre conséquent de personnes et notamment un jeune public. Ces derniers sont abreuvés de messages publicitaires émanant notamment des sponsors de l'événement. Il s'agit souvent de grandes marques alimentaires dont les produits sont néfastes pour la santé. Mc Donald et Coca-cola étaient ainsi sponsors des jeux olympiques de Rio pour bénéficier de la bonne image des sportifs. Nous doutons que ces derniers aillent chez Mac Donald plusieurs fois par semaine. Il s'agit d'une forme de publicité mensongère. L'atelier 9 des États Généraux de l'Alimentation proposait d'ailleurs d'encadrer ces pratiques. Nous proposons de les interdire.